

DÉLIBÉRATION N° 2024.12.13

LOCATION DE LA SALLE DE LA PLAGE POUR UNE ASSOCIATION VEROISE

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre, le six décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Etaient présents : Lysiane LE DUC DREAN - Cécile MACHUREY - Jean-Claude MARIE - Gérard MARCIA - Ludovic MAULNY - Pascale CLAUSER - Jean-Bernard MAILLARD - Éric POTIER - Philippe BERTEMONT - Françoise COUTAND - Catherine INNOCENT - Philippe ONILLON - Marie-Christine DEHLINGER - Marie-Laure PAIN - Jean CHANAL.

Absents excusés - Pouvoirs : Jean-Luc VERET donne pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN - Marie-Claude HOFFNUNG donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD - Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Gérard MARCIA.

Absente non-excusee : Houria BADEK.

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

Madame la Maire indique que l'association Véroise IRKOUMA a fait la demande de pouvoir louer la salle de la Plage durant une semaine aux fins d'exposition du jeudi 3 avril au jeudi 10 avril 2024. L'entrée de cette exposition sera gratuite.

Madame la Maire propose de fixer le tarif à 100 € pour la durée de cette location.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la fixation de la somme de 100 € pour la location de la salle de la Plage du jeudi 3 avril au jeudi 10 avril 2024 l'association Véroise IRKOUMA aux fins d'exposition.

15 VOIX POUR - 1 VOIX CONTRE - 2 ABSTENTIONS

La secrétaire de séance
Pascale CLAUSER



Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
Transmis à la Sous-Préfecture le 18.12.2024

La Maire,
Lysiane LE DUC DREAN

